

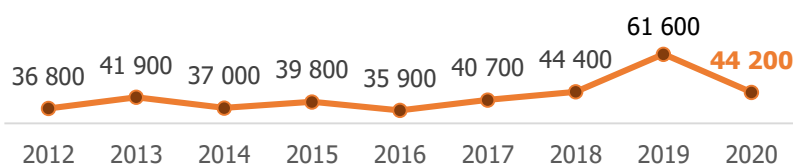
# BILAN DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE – 2020 -



Marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'année 2020 fut des plus atypiques. À ce titre, elle conduit d'une part à un accroissement exponentiel du nombre de mises à l'abri, qu'il s'agisse de familles ou de personnes isolées, et d'autre part à la stabilisation systématique de ces ménages sur les places occupées.

Simultanément, les SIAO ont dû s'adapter à un nouvel outil national, fusionnant les SI-SIAO 115 et Insertion, et dont les nombreux dysfonctionnements sont notamment venus perturber notre capacité à produire des données d'activité fiables. Malgré cela, le SIAO 35 est parvenu à en extraire quelques-unes sur le volet de l'hébergement d'urgence en 2020.

Ainsi, 44 200 demandes d'hébergement d'urgence ont été recueillies par le SIAO 35 au cours de l'année écoulée.

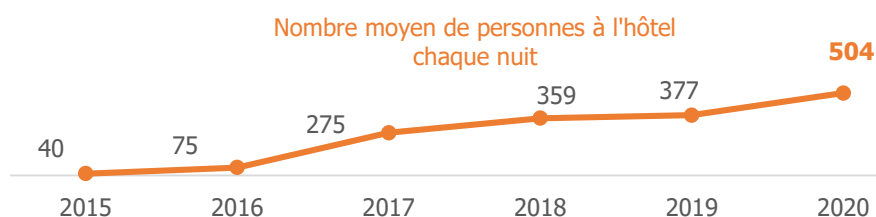


Un chiffre qui retrouve le niveau de 2018 en raison de la stabilisation des ménages –lesquels n'ont pas eu à recontacter régulièrement (quotidiennement pour l'accueil de nuit Chéreau le SIAO pour renouveler leur demande d'hébergement.

Il convient de noter les efforts en terme d'ouverture de nouvelles places, permettant la mise à l'abri de plus de 300 personnes supplémentaires par rapport à l'activité habituelle :

- ouverture du « CHU spécialisé » (Rennes), géré par Coallia et disposant de 62 places pour des personnes présentant des facteurs de comorbidité ;
- mise en place dans le cadre du plan hivernal d'un centre de mise à l'abri pour familles sur le site « la Vallée » (Betton), géré par l'Association Saint Benoît Labre et disposant de 20 places ;
- ouverture temporaire de « L'Escal » (Rennes), géré par l'Asfad et disposant de 32 places pour femmes victimes de violence ;
- ouverture saisonnière (estivale) d'un collectif géré par l'association « Ker Antonia » (Dinard), disposant de 20 places pour femmes victimes de violence et enfants ;
- 200 nuitées hôtelières supplémentaires (pour un total de 184 000 nuitées) ont été débloquées, réparties sur tout le territoire brétilien ; etc.

## EVOLUTION DES NUIITEES HOTELIERES :



Un taux de réponse positive de 47% a été enregistré, à peu près équivalent à l'année précédente. Ce taux reste très bas, car les personnes qui n'étaient pas en hébergement au tout début de la crise sanitaire, lorsque les places d'hébergement furent stabilisées, ont été contraintes au rappel quotidien du 115 dès lors qu'aucune place ne se libérait en structure à échéance régulière. En moyenne, entre mars et décembre 2020, le 115 a pu proposer 1 place par jour sur le dispositif pérenne pour 120 demandes.

Les libérations de places sur l'hébergement d'urgence ou l'hôtel se sont essentiellement expliquées par des sorties positives :

Motif de sortie	De l'hébergement d'urgence	De l'hébergement hôtelier	TOTAL	Durée de séjour ***
Vers le logement autonome*	131	63	194	53
Vers un logement adapté**	27	6	33	118
Vers un hébergement d'insertion	58	-	58	83
Vers le dispositif national d'asile	23	126	149	17
Vers un dispositif de soin	2	-	2	12
<b>TOTAL</b>	<b>241</b>	<b>195</b>	<b>436</b>	<b>66</b>

\*locatif public et privé ; \*\* pensions de famille, ALT, FJT, centre parental, etc. ; \*\*\* moyenne en jours

Le nombre de ménages réorientés vers le DNA s'explique par le fait que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le SIAO ne peut normalement plus orienter les demandeurs d'asile vers les dispositifs d'hébergement de droit commun : ils sont donc quasi-exclusivement orientés à l'hôtel, dans l'attente d'une orientation par l'OFII sur le DNA.

Le faible chiffre des sorties d'hôtel vers le logement ou l'hébergement d'insertion par rapport à l'hébergement d'urgence s'explique par la très forte proportion de ménages sans droit au logement au regard de leur situation administrative – mais pour autant vulnérables : personnes déboutées et « sans papier », personnes en demande de titre de séjour, couples ayant des droits différents, etc. ; mais également par l'absence d'accompagnement social sur site permettant d'accélérer les procédures en lien avec les partenaires ; et ce dans un contexte où chaque structure avait modifié ses modalités d'accueil physique.

D'ailleurs, sur les 1 800 ménages extra-communautaires ayant sollicité un hébergement d'urgence en 2020, seulement 240 pouvaient, au moins de façon administrative, accéder au logement – se pose ensuite la question de l'accès aux ressources, à l'emploi, des capacités à habiter, des besoins d'accompagnement, etc.

### 3 700 ménages différents / 5 300 personnes différentes : des chiffres équivalents à 2019.

↳ Parmi les personnes : 360 enfants de moins de 3 ans / 140 personnes de plus de 60 ans

↳ Parmi les ménages :

	Ménages français	Ménages HUE
Isolés	1 100 ↗	1 000 ↘
Familles avec enfants	305 ↗	650 ↘
<b>TOTAL 2020*</b>	1 500	1 800

\*(incluant d'autres compositions familiales, comme les couples, les groupes familiaux)

Le constat principal tient à la forte baisse en nombre et en proportion de ménages d'origine étrangère, que nous analysons en raison d'une part de la fermeture des frontières, et d'autre part du maintien des ménages dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile – y compris les déboutés qui n'ont donc pas impacté le SIAO.

À l'inverse, nous avons constaté une hausse extrêmement forte du nombre de ménages français, notamment de familles (\* 2,5 en un an), nouvel indicateur témoin de la hausse de la précarité (perte d'emploi -> perte de ressources -> perte de logement). Il s'explique encore par le nombre important d'arrivées non préparées sur le territoire, motivées par son attractivité, notamment les arrivées depuis Mayotte et, au dernier trimestre de nombreux autres départements français.

